

Réunion du 5 Avril 2018

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le Jeudi 5 avril 2018 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DIVERSES : Communications diverses Lecture de diverses lettres de remerciements – Commentaires sur les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal des 7 et 26 février 2018

FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Approbation du compte de gestion 2017 – Budget Communal – Budget Boulangerie – Budget photovoltaïque – Budget Local Commercial Multiservices
- Approbation du compte administratif 2017 – Budget Communal – Budget Boulangerie – Budget photovoltaïque – Budget Local Commercial Multiservices
- Affectation du résultat d'exploitation 2017 : Budget Communal – Budget photovoltaïque
- Vote des trois taxes (Taxe d'habitation, Foncier Bâti, Foncier non bâti)
- Vote du budget Primitif 2018 (Budget communal, Budget Boulangerie, Budget Photovoltaïque – Budget local commercial multiservices).
- Examen d'une déclaration de sous-traitance pour les travaux sur la toiture terrasse du bâtiment Boulangerie- Local multiservices
- Examen du pacte fiscal et financier de la communauté d'agglomération du Grand Dole
- Acceptation d'un chèque de remboursement d'assurance (1 242.00 €) et d'un chèque de remboursement de dommages sur plaque signalétique DAE (60.00 €)
- Renouvellement du contrat d'entretien du système de protection foudre de l'église
- Demande de subvention dans le cadre de l'aide régionale pour les communes de moins de 3 500 habitants
- Demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour la sécurisation des locaux scolaires
- Recrutement de personnel pour besoins temporaires

PATRIMOINE COMMUNAL :

- * Centre Administratif et Culturel : Examen du projet de mise en sécurité des salles situées à l'étage du CAC – Réfection du hall, de la salle de réunions/couture - Porte ex-local Pompiers
- * École : examen du projet d'abri et de portail
- * Église : Examen de devis concernant la restauration du dallage intérieur de l'église et du socle de l'autel
- * Contrat d'entretien pour la micro-station du boulodrome

VOIRIE- RÉSEAUX DIVERS :

- * Examen de devis pour : curage des fossés et cartographie du Bief Noir – curage des regards grilles et avaloirs – balayage des rues-caniveaux et trottoirs – aménagement de l'exutoire du Breux -

INTERCOMMUNALITÉ :

- * Approbation des nouveaux statuts de la communauté d'agglomération du Grand Dole
- * Communication du rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- * Avenant à la convention SITIC du SIDEC

L'an deux mil dix-huit, le 05 avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **M. BOUCHARD Jean-Louis**, Maire.

Présents : Mmes LEPETZ Joëlle. FERREIRA DE SOUZA Nicole MM. BOUCHARD Jean-Louis. AMPRINO Richard. BOUCHER Eric. BOUCHARD Laurent. DAILLY Christophe. DUCREUX Philippe. MARESCHAL Christophe. MARY Georges. SUDEIX Franck. VOISIN Jean-Marc.

Absents excusés : M. GERRIET Grégory (procuration à Mme LEPETZ Joëlle).

Secrétaire de séance : Mme LEPETZ Joëlle accepte cette fonction.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 budget commune, budget boulangerie, budget photovoltaïque, budget local commerce multiservices.
- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2017 budget commune qui se solde par un excédent de clôture de 3 165 972.08 €, le compte administratif 2017 budget boulangerie qui se solde par un déficit de clôture de 12 414.55 €, le compte administratif 2017 budget photovoltaïque par un excédent de clôture de 3 445.93 €, le compte administratif 2017 budget local commerce multiservices par un excédent de clôture de 8 943.48 €.
- Affecte, à l'unanimité, le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :
 - * Budget commune :

Article 1068 :	207 724.28 €
Article 002 :	3 165 972.08 €
 - * Budget photovoltaïque :

Article 1068 :	36 605.26 €
Article 002 :	3 445.93 €
- Maintient, à l'unanimité, le taux des trois taxes communales pour 2018 : taxe d'habitation : 4.52 %, foncier bâti : 5.68 %, foncier non bâti : 16.50 %.
- Vote, à l'unanimité, le budget Commune fonctionnement 4 747 953 € - investissement 3 480 475 €, le budget Boulangerie fonctionnement 28 886 € - investissement 11 000 €, le budget photovoltaïque fonctionnement 6 046 € - investissement 39 530 €, le budget local commerce multiservices fonctionnement 7 069 € - investissement 10 002 €.
- Accepte, à l'unanimité, le sous-traitant concernant les travaux sur la toiture terrasse du bâtiment Boulangerie – Local multiservices.
- Approuve, à l'unanimité, les orientations et les modalités de mise en œuvre du Pacte Fiscal et Financier de solidarité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
- Accepte une partie du remboursement de l'assurance correspondant aux dommages subis sur le candélabre de l'impasse Brulot, le remboursement par un particulier correspondant aux dommages subis sur la plaque signalétique « DAE » située sur le parvis du Centre Administratif et Culturel.
- Confie à la société BCM Foudre la convention de vérification de l'installation contre la foudre de l'église.
- Sollicite, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention du Conseil Régional Région Bourgogne Franche Comté au titre du dispositif « ENVI » pour le projet d'aire de jeux derrière les vestiaires du stade ; l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation pour le portail de l'école.
- Autorise, à l'unanimité, le recrutement d'agents contractuels pour pallier les absences et départs de personnel.
- Approuve, à l'unanimité, l'Avant-Projet Sommaire réalisé par le cabinet d'architectures Serge Roux :
 - pour la mise en sécurité des salles situées à l'étage du C.A.C., le rangement du matériel de la salle des fêtes, les travaux d'accessibilité et la réfection du hall et de la salle de réunions/couture
 - Pour le projet d'abri et de portail de l'école.
- Confie, par 12 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (M. DAILLY Christophe), à l'entreprise JACQUET MENUISERIE la fourniture et pose d'une porte de garage sectionnelle isolée et d'une porte de service séparée pour l'ex-local pompiers.
- Confie, à l'unanimité, à M. GRANDMAISON Denis, artisan tailleur de pierre à LA VIEILLE LOYE, la restauration du dallage intérieur de l'église et du socle de l'autel ; à la société ASSISTEAUX la visite de maintenance de la micro-station du boudrome ; à la SARL ADTP l'ensemble des travaux de curage de différents fossés sur le territoire communal ; à la société JURA DRONE la réalisation d'une cartographie du

- Bief Noir ; à la société SEFP les travaux de curage des regards grilles et avaloirs ainsi que le balayage des rues-caniveaux et trottoirs ; à l'entreprise FRANCIOLI les travaux d'aménagement de l'exutoire du Breux.
- Donne, à l'unanimité, un avis favorable sur la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
 - Prend connaissance du rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
 - Approuve, à l'unanimité, l'avenant ayant pour objet la résiliation des conventions précédentes et l'approbation de la nouvelle convention concernant la mise à disposition des services du SITIC du SIDEC.



Le Maire,

Jean-Louis BOUCHARD